



La Présidente  
Association Nature et Paysages en Sud Morvan  
La Forge - 71760 Marly-sous-Issy  
www.nspm.fr

**Monsieur le Préfet**  
Préfecture  
Cabinet  
40 Rue de la Préfecture  
58000 Nevers

*Marly-sous-Issy, le 10 Juin 2016*

Objet : Projet d'implantation de **58 éoliennes** porté par l'entreprise **Global Wind Power** et deux autres opérateurs : demande d'organisation d'une concertation et d'un débat public sur l'opportunité d'un tel projet en Sud Morvan

Monsieur le Préfet,

Notre association défend la nature et les paysages du Sud Morvan. Nous avons eu l'occasion de rencontrer Madame la Sous-Préfète de Château-Chinon pour lui présenter notre association et lui faire part de nos inquiétudes. Il avait été convenu que nous reprendrions l'attache des services de l'Etat dès lors que le projet serait connu du public.

Une unique réunion a été organisée par l'entreprise **Global Wind Power**, mercredi 18 mai dernier à Luzy, dans le but d'informer les populations sur le projet d'implantation de **38 éoliennes** sur notre territoire du Sud Morvan. Notre association y était présente ainsi que de nombreux habitants.

**Nous avons assisté, scandalisés, à un déni de démocratie sur notre territoire. Nous nous opposons fermement à ce projet tel qu'il est actuellement défini et dénonçons la manière dont l'entreprise GWP le mène depuis la phase de prospection.**

Alors que Global Wind Power prospecte notre territoire depuis 2013, après avoir obtenu le vote de certains conseils municipaux pour lancer des études de faisabilité, l'entreprise a maintenu sciemment l'opacité la plus totale sur le projet.

En novembre et décembre 2015, les conseils municipaux de Luzy, Tazilly, Savigny-Poil Fol, Saint-Seine, Ternant et Cressy-sur-Somme, ont pris des délibérations sur les « variantes » à retenir de manière préférentielle (nombre et puissance des éoliennes) sur la base d'une information tronquée, voire mensongère. Aucun dossier d'analyse de l'impact n'avait été remis aux élus.

**Aucune information ni concertation de la population n'a eu lieu ni à l'époque ni depuis, malgré nos nombreuses sollicitations.** Les communes de Marly-sous-Issy et d'Issy l'évêque (71) désormais concernées par le projet GWP, n'ont même pas délibéré et les habitants n'ont pas été informés. En janvier dernier, Global Wind Power avait assuré qu'il mettrait en place un « comité de concertation » associant l'ensemble des parties prenantes du territoire (nous avons reçu un mail de GWP s'y engageant) afin de permettre à

chacun de s'exprimer sur l'opportunité du projet tel qu'il était présenté par l'entreprise. **Aucun débat ni dialogue entre acteurs publics, collectivités et riverains n'a été organisé** contrairement au principe établi par la Charte de l'Environnement qui définit le **droit d'accès aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participation à l'élaboration des décisions publiques dans ce domaine** (art. 7).

Alors que Global Wind Power annonce vouloir déposer sa demande de permis de construire en juin, cette unique réunion publique a mis au grand jour la **duplicité de GPW et fait prendre conscience aux élus qu'ils avaient été mal informés et aux habitants qu'ils avaient été volontairement tenus à l'écart.**

Cette réunion a **permis de prendre la mesure des contradictions et contre-vérités délivrées avec arrogance par GWP tant vis-à-vis des élus de ces petites communes que des habitants totalement ignorés. Elle a révélé une très forte opposition locale qui n'avait pu s'exprimer préalablement.** Les élus de la plupart des conseils municipaux, qu'ils se soient ou non prononcés en faveur de ce projet, sont restés étonnamment silencieux pendant cette réunion, traduisant leur trouble. Ceci nous fait **douter de la pertinence d'un projet qui n'est pas véritablement porté par les élus locaux**, si ce n'est ceux qui pourraient bénéficier de l'implantation et des revenus d'une éolienne sur leurs terrains personnels. Seule Jocelyne Guerin, maire de Luzy, a défendu le projet et présenté les bénéfices supposés pour sa commune.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de ne pas laisser une telle situation perdurer :

- un projet imposé à un territoire par une entreprise privée, avec des élus démunis, sans **aucune concertation ni aucun débat public local permettant de s'assurer de l'opportunité globale et de l'acceptabilité du projet avec notre territoire ;**
- un **projet démesuré de 58 éoliennes** (pour les trois opérateurs), **mesurant 180 mètres de haut, placées pour certaines à 500 mètres de nos maisons** dont bien des **impacts sont niés au point qu'ils ne sont pas mesurés** (baisse d'activité économique, destruction d'emploi, dévalorisation du prix des maisons, impact sur la santé humaine et animale...)

Comme garant du développement de notre département mais aussi de la cohésion sociale, **nous vous sollicitons afin que vous puissiez organiser, dès maintenant, et avant le dépôt de permis de construire en préfecture, un vrai débat public réunissant l'ensemble des acteurs de notre territoire.**

Cette phase de dialogue nous semble indispensable avant toute décision irréversible, car nous sentons une radicalisation des relations entre « pro et anti », qui empoisonne la vie locale, alors que, depuis plusieurs mois, notre association appelle de ses vœux une information honnête et un débat serein sur un projet d'aménagement déterminant pour l'avenir de cette région et de ses habitants.

**Le périmètre géographique de la concertation doit d'être pertinent compte tenu de l'envergure et de la visibilité du parc actuellement envisagé (du sommet du Mont Beuvray aux marges du Charolais).**

Sans cette concertation, nous redoutons un **vrai risque d'incompréhension et donc de mobilisation de la population**, provoquant des relations extrêmement tendues et compliquées entre riverains, élus et pouvoirs publics. On ne pourra mener à son terme un tel projet et y rallier les populations concernées si le débat est tronqué, à l'image des réponses apportées lors de la réunion du 18 mai, incomplètes et contradictoires (nous avons enregistré la totalité des questions et réponses).

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer afin de vous préciser la nature de nos questionnements et de nos craintes ainsi que celles exprimées par une part importante de la population.

Vous remerciant par avance de votre bienveillante attention, je vous prie d'accepter, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Anne-Laure Michon

06 74 02 15 15

anne-laure.michon@npsm.fr

PJ : 1 carte de situation

Copie transmise pour information à :

- Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire
- Madame la Sous-Préfète de Château-Chinon